

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL DE L'EDnBISE **DU 04/03/2025**

Présents : Michaël AUBERT, Myriam BERNAUDIN, Yoann COPARD, Nathan GOUNEL, Ivan Ignacio IGOR GAEZ, Frank LE FOLL, Magalie LECOURTOIS, Manon LEFEVRE, Florence LEGENDRE, Céline RENAULT, Alain RINCÉ, Nathalie RIVES, Mathilde WULLEN.

Invitées : Annie COLLIN, Lynda LETETU.

Excusé : Olivier ETARD.

ORDE DU JOUR :

- 1- Harmonisation des spécialités de doctorat : établissement d'une liste des spécialités de doctorat que nous souhaiterions voir proposée par les 3 universités normandes pour l'inscription des doctorants de l'EDnBISE dans l'idée d'une harmonisation.
- 2- Avis de l'ED sur l'encadrement pour les demandes de contrats doctoraux financés par nos établissements (CDE) et sur les demandes de contrats doctoraux financés ou co-financés par la région (NR100% et NR50%).

1- Harmonisation des spécialités de doctorat :

Les spécialités de doctorat actuellement proposées par nos établissements pour l'inscription des doctorants, puis la répartition par spécialité dans chacune des universités normandes du nombre de doctorants inscrits ou ayant été inscrits dans les dernières années ont été présentées.

Depuis 2016, des doctorants de l'EDnBISE se sont inscrits dans 16 spécialités correspondant toutes à des disciplines avec code SISE. L'ensemble de ces 16 spécialités sont proposées par les universités de Rouen Normandie et Le Havre Normandie alors que l'université de Caen Normandie en propose 14.

Il est alors suggéré de soumettre l'idée d'inclure les 2 spécialités suivantes « Médecine » et « Sciences et technologie industrielles » à la liste des disciplines proposées par l'université de Caen Normandie.

Les membres du conseil votent à l'unanimité pour cette proposition.

2- Avis de l'ED sur l'encadrement pour les demandes de contrats doctoraux financés par nos établissements (CDE) et sur les demandes de contrats doctoraux financés ou co-financés par la région (NR100% et NR50%).

Cette année notre école doctorale doit se prononcer sur l'éligibilité de 73 demandes de contrat doctoral de type CDE (Contrat Doctoral Etablissement) ou NR (Normandie Recherche) : 49 doubles demandes CDE+NR100%, 9 demandes CDE, 5 demandes NR100% et 10 demandes NR50%.

Il s'agit d'émettre un avis de l'ED sur la direction de thèse et sur le respect des règles de l'ED.

Le conseil de l'EDnBISE souligne une nouvelle fois que le formulaire de dépôt des demandes n'est pas optimal pour l'évaluation des dossiers par les ED. En effet, au niveau de la rubrique « direction de thèse » ; il n'est pas clairement mentionné de faire apparaître les codirections et/ou co-encadrements éventuellement prévus. Au niveau de la rubrique « Information sur les derniers doctorants encadrés », les

candidats doivent mentionner la valorisation des 5 thèses dirigées : à ce niveau, il devrait être précisé que les références complètes des publications sont attendues.

L'avis de l'école doctorale prend en compte le taux de direction (qui conformément à notre règlement intérieur ne peut pas être supérieur à 300%), le nombre de co-encadrements (maximum 3) et des indicateurs de performances de la direction de thèse sur les précédentes thèses encadrées (valorisation, devenir des docteurs, durée des thèses et nombre d'abandons). Une évaluation des dossiers réalisée par l'équipe de direction de l'école doctorale et reposant sur les informations notées par les candidats sur les dossiers et des éléments extraits de Sygal est présentée demande par demande aux membres du conseil afin de formuler les avis (A, B ou C) qui seront ensuite déposés sur la plateforme de gestion et le justificatif correspondant.

Les avis émis par le conseil sont les suivants :

- 64 Avis A
- 4 Avis B liés à une absence d'information sur les précédentes thèses encadrées.
- 2 Avis B liés à une valorisation des thèses précédemment encadrées ou dirigées non excellente.
- 1 Avis B liés à une absence d'information sur les précédentes thèses encadrées et à un co-encadrement non éligible (la personne prévue pour co-encadrer cette thèse ayant déjà co-encadré 3 doctorants).
- 2 avis B avec précision « avis favorable sous réserve d'une demande de soutenance d'un doctorant dirigé validée avant le 01/07/2025 ».

Vote du conseil : Pour = 8, Contre= 0, Ne se prononce pas = 3

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain Rince', with a horizontal line drawn underneath it.

Alain RINCE, Directeur de l'ED NBISE